



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

N° de demande : 2018-1755
Demande : Nouvelle limite maximale de résidus pour un principe actif de qualité technique ayant déjà fait l'objet d'une évaluation
Produit : Insecticide flonicamide de qualité technique
N° d'homologation : 29795
Principe actif (p.a.) : Flonicamide
N° de document de l'ARLA : 2988988

But de la demande

La présente demande vise à établir une limite maximale de résidus (LMR) pour la flonicamide dans ou sur le thé importé (feuilles séchées).

Évaluation des risques sanitaires

Une évaluation toxicologique et de l'exposition professionnelle n'est pas requise dans le cadre de la présente demande.

Les données sur les résidus de flonicamide issues d'essais sur le terrain menés sur du thé cultivé au Japon ont été présentées à l'appui de la LMR sur le thé importé.

Limite maximale de résidus

La LMR recommandée pour la flonicamide est fondée sur les données issues d'essais sur le terrain qui ont été soumises et sur les indications fournies par le [calculateur des LMR de l'OCDE](#). Le tableau 1 ci-dessous contient la LMR proposée pour assurer une protection contre les résidus de flonicamide, y compris les métabolites acide 4-trifluorométhylnicotinique, *N*-(4-trifluorométhylnicotinoyl)glycine et 4-trifluorométhylnicotinamide dans le thé (feuilles séchées). Les résidus dans les denrées transformées qui ne figurent pas au tableau 1 sont visés par la LMR proposée pour les produits alimentaires bruts.

Tableau 1 Sommaire des données d’essais sur le terrain et des données de transformation utilisées à l’appui des LMR

Produit	Méthode d’application / dose d’application totale (g p.a./ha)	DAAR (jours)	Résidus (ppm)		Facteur de transformation expérimental	LMR actuelle (ppm)	LMR recommandée (ppm)
			MPFET	MPEET			
Thé (feuilles séchées)	Pulvérisation foliaire / 200	7	17,6	23,2	-	-	40

DAAR = délai d’attente avant la récolte; MPFET = moyenne la plus faible des essais sur le terrain; MPEET = moyenne la plus élevée des essais sur le terrain

Au terme de l’examen de toutes les données disponibles, l’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire recommande la LMR proposée au tableau 1 pour assurer une protection contre les résidus de flonicamide et ses métabolites. À la LMR proposée, les résidus présents dans le thé importé ne poseront de risque inacceptable pour aucune sous-population, y compris les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation des propriétés chimiques, des risques environnementaux et de la valeur

Une évaluation des propriétés chimiques, des risques environnementaux et de la valeur n’est pas requise dans le cadre de la présente demande.

Conclusion

L’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l’évaluation des renseignements fournis et estime qu’ils sont suffisants pour établir une LMR pour la flonicamide dans ou sur le thé importé (feuilles séchées).

Références

N° de document de l'ARLA	Référence
2878032	2002, Crop Residue Study On Tea With IKI-220 10DF, DACO: 7.4.1
2878033	2001, Crop Residue Study On Tea With IKI-220 10DF, DACO: 7.4.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2019

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.